

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

Le vingt-trois du mois de novembre deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Fabienne ETAIX, Lorène GRANGE, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON, Michelle CHIRAT donne pouvoir à Mireille PALMIER

Membres absents excusés : Nathalie BLANCHARD, Édouard PONCET

Secrétaire de séance : Lorène GRANGE

Le compte-rendu du conseil municipal du 24 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

-Convention SUEZ relative à l'installation d'un récepteur télérelève

CONTRIBUTION DES COMMUNES ADHERENTES AUX CHARGES DU SYNDICAT DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER – Délibération 2311001

Conformément à la réglementation en vigueur, les syndicats intercommunaux peuvent récupérer eux-mêmes par la voie de la fiscalité les ressources qui leur sont nécessaires.

La contribution provisoire de Civens pour l'année 2024 s'élève à 4594.84 € (soit une moyenne de 3.13 € par habitant comprenant le coût des contrôles des poteaux incendie),

Monsieur le Maire propose de laisser au syndicat le soin de procéder par voie fiscale au recouvrement de la contribution 2024.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION POLE SANTE AU TRAVAIL – Délibération 2311002

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au service Pôle Santé au Travail du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026. Ce service est proposé par le Centre de gestion de la Loire pour la surveillance médicale préventive des agents. Les tarifs 2024 seront approuvés au conseil d'administration du CDG au cours du mois de décembre.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE 2023 – Délibération 2211003

Monsieur SESSIECQ présente le programme voirie pour l'année 2024 :

- Réfection de l'enrobé rue du Noyer

Le montant des travaux s'élève à 41 200.00 € hors taxes soit 49 400 € TTC d'après le devis EUROVIA.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département au titre du fonds de solidarité voirie.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

APPEL D'OFFRES POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CRECHE - Délibération 2311004

Monsieur le Maire présente le programme de réalisation de la micro-crèche rue du Riou. Le projet est estimé à 550 000 € hors taxe. Ce coût intègre les travaux, les équipements, le stationnement et la clôture de l'enceinte (ne sont pas compris : raccordement des concessionnaires, mobilier intérieur et extérieur) Il propose de l'autoriser à publier un appel d'offre selon une procédure adaptée pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION AVEC SUEZ RELATIVE A LA POSE D'UN SYSTEME DE TELE-RELEVÉ – Délibération 2311005

Olivier FAJWISIEWICZ présente le projet d'installation d'un récepteur et antenne nécessaires au télé-relevé des compteurs d'eau. Pour information, les émetteurs sont neutres et le signal est en basse fréquence.

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec Dolce Ô Service, filiale de SUEZ pour préciser les conditions de cette installation.

Décision du conseil municipal :

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Joëlle BAYARD :

Colis de Noël : 68 colis « couple », 76 colis « personne seule », 5 colis maisons de retraite, 2 participations financières maison de retraite.

Composition des colis : champagne, chocolats, duos feuilletés, terrine, café, pâtes de fruits, verveine.

Animation le 9 décembre, spectacle François et Antoinette – pour le goûter : bûches boulangerie Favrot, macarons Pâtissier

➤ Christophe GUILLARME :

-Lotissements :

Bakar Immo rue des Bouchets : quelques terrains sont réservés

SCI AZ (M.Kent) - Lot de 10 maisons route de Rozier : 6 compromis signés

Ets Kent : Projet rue du Buchon – 17 000 m2 à aménager, pas de sortie sur la RD 10

Roanne de Promotion : Lotissement les coquelicots en attente (pas assez de réservations dans un contexte difficile)

-Ordures ménagères :

Travail important afin d'uniformiser le mode de paiement et prochainement le mode de collecte sur le territoire de la CCFE. Mécontentement des usagers concernant la hausse du prix de la redevance qui est due en partie à l'augmentation de la TGAP qui passe de 17 € à 60 € la tonne.

-Permis de construire accordé à Intermarché en vue d'un agrandissement : Recours auprès de la Cour Administrative de Lyon contre l'arrêté du permis de construire.

-Cimetière paysager : cheminements, plantations et clôtures réalisés

-Salle de sport : demande du basket handisport pour des entraînements les lundis, mardis, jeudis à 13h

TOUR DE TABLE :

Fabien Martinon :

-Salle de sport : 2 nouveaux panneaux d'affichage en liège seront installés prochainement

-Porte vélos : installation prévue à côté de l'entrée du cabinet infirmier

-Urbanisme : constat d'une toiture non conforme sur une construction, elle sera mise en conformité par le pétitionnaire

-Assemblée générale MJC : bonne équipe, tout se passe bien

- AG Comité des fêtes : 3 démissionnaires dont la trésorière, une nouvelle équipe mise en place avec 3 nouveaux bénévoles. Une réunion est programmée pour élire le bureau.
- Urbanisme : réunion CCFE sur le PLUI qui devrait être opérationnel d'ici 5 ans – Transfert envisagé de la compétence urbanisme à la CCFE, le maire restera signataire des arrêtés.

Olivier FAJWISIEWICZ :

- Animation inter-associations le 16 décembre avec un marché de Noël et diverses animations
- Retour sur la Journée du tennis de table « octobre rose » : bonne participation et remerciements aux élus pour leur présence

Gérard BORDET :

- comité syndical du SIEMLY le 17 novembre (télérelève, contrôle des poteaux incendie, vote du prix de l'eau pour 2024, modification des statuts) - prochain comité le 29 mars 2024
- Téléthon : Feurs Triathlon et le club de plongée organisent des baptêmes de plongée le 9 décembre
- CCFE : réunion concernant le balisage des circuits VTT – projets de circuits de trail

Philippe SESSIECQ :

- les serrures Winkos seront bientôt installées en totalité dans les bâtiments publics
- En attente du devis du couvreur pour les travaux à l'école (fuites)
- Eurovia : travaux restant à effectuer par rapport au marché et travaux du cimetière et travaux effectués rue de Bérol
- PJA : on leur demande un geste commercial par rapport au marché du cimetière (plantation d'arbres à l'école)
- Projet d'un panneau CIVENS au rond-point et installation d'un support d'affichage pour les manifestations

Dominique DUBOIS :

Horaires de l'éclairage public dans le bourg - Monsieur le Maire précise que cette programmation prend en compte les horaires du restaurant et l'éclairage du village durant le week-end

Mireille PALMIER :

- Repas de Noël de la cantine le 21 décembre
- CMJ : collecte de denrées sèches le 2 décembre pour la Croix Rouge de Feurs
- Vœux du Maire le 5 janvier 2024

Christophe GUILLARME :

Problème de fibre lié à un incendie à St Bonnet les Oules (utilisation d'un réseau secondaire avec moins de débit).

Prochain conseil le 21 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55

Le Maire
Christophe GUILLARME

La secrétaire de séance
Lorène GRANGE